

Genres oraux et analyse du discours**Le discours médiatique télévisé: théorie, Particularité et pratique**

Haif Nour El Houda

Pr.Dakhia Abdoulouahab

Résumé :

Le langage est le processus par lequel les individus et les communautés communiquent entre elles, dans le but d'échanger des messages de différentes natures et de finalités. L'émergence de l'analyse du discours est l'affirmation d'un besoin d'un champ qui s'intéresse à la compréhension des pratiques langagières dans différents contextes. Conséquemment l'analyse de discours médiatique ; particulièrement télévisé est apparu comme un genre particulier mais d'importance capitale dans l'analyse du discours et en sciences du langage. Compte tenu de l'évolution du monde et du pouvoir des médias par le biais de ses discours, nous nous sommes intéressés à ce discours synonymes d'échange et de partage dans la vie des individus voire des sociétés en vue du vivre ensemble.

Mots clés : analyse de discours, médiatique, oral, transcription, télévisé.

Abstract:

language is the process by which individuals and communities communicate with each other, in order to exchange messages of different kinds and purposes, the emergence of discourse analysis was always a necessity to meet the needs of people and in order to decrypt these transmitted messages in all contexts, consequently; the analysis of the particularly televised media discourse appeared as a particular but important genre in discourse analysis and in language sciences. Given the evolution of the world and the impact of through his speeches, that's why we entrusted him with our study, In addition to the lack of studies in this area, which is of great importance in the same way as others.

Keys words: discourse analysis, media, oral, transcription, televisuel.

ملخص :

اللغة هي الوسيلة التي يستخدمها الأفراد والمجتمعات للتواصل فيما بينهم ، غاية في تبادل رسائل ذات طبيعة وأهداف مختلفة ، يعتبر ظهور مجال تحليل الخطاب في ميدان علوم اللغة ضرورة ملحة لتلبية احتياجات الناس ومن أجل فك تشفير هذه الرسائل المرسله في جميع سياقاتها ، كما ظهر بالموازاة تحليل الخطاب الإعلامي التلفزيوني بشكل خاص كنوع لا يمكن تجاهله في مجال تحليل الخطاب ، وفي علوم اللغة نظرا لتطور العالم وتأثير الميديا الجلي عن طريق خطاباتها لهذا السبب عهدنا إليه بدراستنا ،

بالإضافة إلى نقص الدراسات في هذا المجال ، وهي جزئية بالغة الأهمية ، نرى انه من الضروري تخصيص مجال بحث لها كغيرها من الجزئيات.

الكلمات المفتاحية : تحليل الخطاب ،الميديا ،الشفهي، التحرير، التلفزيوني .

Introduction :

Au cours de ses diverses tâches quotidiennes simples ou complexes l'être humain a besoin de s'exprimer, le processus de parler ou d'écrire est l'une des formes d'expressions qui repose sur l'utilisation du langage comme moyen de communication et d'être. Il convient en outre de rappeler que ce langage est généralement orienté dans un but spécifique ; il est également déterminé par un contexte distinct. Cela prévoit explicitement que l'un des objectifs centraux de ces formes d'expression se devait d'être la communication et l'être avec l'autre, mais aussi la description du monde réel ou imaginaire. De cette façon, nous disons que les deux notions monde et langage sont étroitement liées, de sorte que le processus de communication ou de description ont recours au texte, ce dernier à son tour apparaît en tant que modèle sculptant les deux mécanismes selon un certain nombre de normes et de règles régissantes, ce qui rend la définition du texte au-delà d'une hypothèse d'être simplement un ensemble de mots ou de phrases, de même s'impose la prise en compte du discours.

Si bien qu'il nous appartiendrait de nous interroger sur la définition de discours et l'importance d'y recourir. Le discours est plutôt un événement communicatif, déterminé par des paramètres de temps, de lieu et de réciprocité ainsi que par toutes les influences non linguistiques dans une situation donnée. À cet égard, nous considérons que tous les éléments impliqués dans la construction de cet événement communicatif sous le titre de contexte doivent être pris en considération dans le cadre d'analyse discursive.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de noter que le discours résulte des divers échanges sociaux dans lesquels les groupes se réunissent, ainsi que des structures complexes de la société. L'émergence de l'analyse du discours est toujours une nécessité pour répondre aux besoins des personnes, dont l'utilisation du langage fait partie intégrante de leur état social. La science de l'analyse du discours consiste à analyser la façon dont le texte est rédigé lors d'un échange. Considérant le texte comme un événement important notamment en ce qui concerne sa manière de parvenir à la réalisation et à la création d'une réalité sociale et de lui donner sens, vie et essence.

1-L'analyse de discours, contexte historique et conceptuel :

Une large sphère problématique se présente dans le cadre de notre étude, dont une particularité est de s'interroger avant tout sur la naissance de l'analyse de discours : « *À la fin des années 1960, l'analyse de discours se constitue en*

France grâce à des chercheurs venant de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie histoire, philosophie qui ont en commun de s'intéresser aux prénoms langagiers dans leur contextes socio-historiques »¹.

La divergence des points de vue des chercheurs en sciences du langage autour de la notion et la difficulté d'unifier toutes les définitions se trouvent à la source directe de conceptualiser ce domaine convenablement. Plus important encore, l'analyse de discours consiste à décoder le texte en identifiant les hypothèses sous-jacentes, c'est une tentative d'identification des messages que le texte a pour objectif de transmettre, et les placer dans leur contexte historique et social. Ce qui est aussi en filigrane est que l'analyse de discours naît d'une combinaison disciplinaire riche selon Phillippe Schepens² : « *L'analyse de/du discours se confronte sans cesse à de disciplines affines : la sociologie, la politicologie, et l'histoire notamment, mais aussi la socio-linguistique* »

D'une façon générale, une dernière remarque s'impose dans cette section évidemment liée aux précédentes que cette discipline, en dépit de son émergence tardive, comparées à d'autres disciplines en sciences du langage, aurait pu occuper une position forte et significative en développant le discours en tant que centre d'étude.

2-Le discours:

De nombreux chercheurs ont tenté de consacrer une grande partie de leurs recherches, en sciences du langage à la recherche sur la notion de *discours* qui a fortement émergé, en parallèle avec le développement des recherches en linguistique et ses sous disciplines. Parallèlement, le développement de la recherche dans des domaines non linguistiques à l'image de : la psychologie, la sociologie et d'autres sciences contemporaines, a contribué à prêter attention au discours vu son importance. Les définitions du concept « discours » varient en fonction de la situation, le domaine scientifique ou la spécialité. C'est pourquoi chaque chercheur le conçoit différemment.

A cette occasion, nous examinerons un ensemble de définitions mais nous nous concentrerons sur le discours en tant qu'objet de l'analyse de discours en sciences du langage, selon Benveniste, une énonciation de discours c'est : « *Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* »³, d'après Kerbrat-Orecchioni, il s'agit du « *Langage mis en action* »⁴, discourir dans ce cas c'est donc agir, faire. Tandis que du point de vue de Maingueneau : « *Le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...)* »⁵, nous rejoignons aussi la conception selon laquelle le discours est : « *Un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive (...) il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut définir un ensemble de conditions d'existence* »⁶

Il restera difficile de recourir à une seule définition, c'est pourquoi nous voyons, que le discours transcende l'unité linguistique pour qualifier un patchwork d'informations linguistiques et situationnelles c'est ce que confirment Roulet, Filliettaz et Grobet : « *Le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles* »⁷, nous trouvons aussi que le discours en tant qu'une constitution non simple à appréhender qualifie un acte langagier intentionné, combine dans sa signification un texte un contexte et une intention, de plus, le cas où le discours intègre dans sa composition principalement trois dimensions, linguistique sociologique et communicationnel: en tant que texte contextualisé ayant une intention d'influencer l'autre, quelque soit sa forme écrite ou orale.

3-Discours oral vs discours écrit :

La plupart des études signalent que le discours écrit est qualifié de plus "complexe", ou "explicite", les analyses linguistiques anglo-saxonnes :« *ont visé les distinctions entre discours écrit et discours oral. Notamment, dans les années 1980, D. Biber aux Etats-Unis et W. Chafe en Grande Bretagne ont mené des études extensives pour identifier les caractéristiques linguistiques qui distingueraient l'oral de l'écrit : le discours écrit plus complexe, plus élaboré, décontextualisé, organisé ; le discours oral plus personnel, caractérisé par moins de données nouvelles, syntaxiquement différent, etc.* »⁸.

De ce qui précède nous notons que la complexité du discours écrit provient principalement de son organisation et de sa structure car il est plus délimité par un ensemble de règles régissantes, prévu d'avance construit dans l'ordre, cependant, le deuxième type nous le qualifions comme plus spontané et moins compliqué: « *Le discours oral spontané ne peut permettre un ordre prévu et une construction des énoncés à l'avance. nous rattachons cette construction à l'écrit à la dynamique interactionnelle réelle à l'oral et intériorisé à l'écrit, dynamique interactionnelle provenant des travaux de M.Bakhtine* »⁹

Nous devons préciser que le discours oral est de nature acoustique et dépend de la présence réelle et directe des destinataires. Cependant, le type écrit est dépourvu de l'existence des destinataires (absents généralement), la communication demeure irréelle. La différence entre les deux types s'étend même sur la nature de la relation qu'ils associent avec le public interlocuteur.

Tout discours oral provient de la production réelle et immédiate, ceci est différent du discours écrit car son élaboration prend plus de temps pour obtenir la satisfaction du lecteur : « *Notamment on a vu se développer le présupposé selon lequel l'oral, dans sa progression, se révélait moins sophistiqué et plus centré sur le locuteur, tandis que l'écrit, dans sa progression, était plus sophistiqué et plus centré sur l'autre* »¹⁰. Les deux types restent liés intimement

si bien que le passage du premier type au second ou l'inverse demeure admissible.

4-Spécificité du discours oral médiatique:

Quand nous entamons la problématique du genre médiatique ou médiatisé, nous faisons appel à chaque discours produit par l'une de ces machines médiatique (presse, radio, télévision) cependant quand nous précisons les grands axes du discours oral médiatique nous nous intéresserons aux deux derniers types. À propos du genre oral médiatique, Marion Sandré¹¹ qualifie trois types de discours différents :

a-discours produits dans l'objectif d'être médiatisés : exclusivement médiatiques.

b-discours produits en public et peuvent être médiatisés : ce type nécessite la présence d'un public réel

c-discours non produits dans l'objectif d'être médiatisés : nous optons pour l'hypothèse selon laquelle tout genre de discours est en mesure d'être médiatisé.

Nous notons ici que nous n'avons pas mis en exergue les discours fictionnels (sketch, théâtre), car ce genre se caractérise principalement par leur particularité de production, du fait qu'il est écrit habituellement puis oralisé.

5-Critères du genre oral médiatique:

a- Le cadre participatif :

Selon Mainguenu : « *Il faut partir d'un dispositif communicationnel qui intègre d'emblée le médium* »¹², la présence du public n'est pas considérée comme un ajout aux participants du débat, nous notons en se basant sur les propos du chercheur que l'existence du public est régie par le dispositif lui-même que nous prenons dans sa globalité. Ce mécanisme nous donne deux situations adjacentes, la première renvoie au genre si un ou plusieurs participants sont autorisés à se rencontrer, la seconde situation dépend de la surface totale construite entre le ou les participants et le publique qui n'interfère pas dans le discours mais constitue un élément clé dans sa définition.

Ainsi, nous trouvons que le dispositif a un impact clair, important et direct dans la construction du cadre participatif. Nous ne pouvons pas réellement déterminer les caractéristiques du public ou ce qu'il devrait être, en fait les participants sont sélectionnés en fonction de critères spécifiques tels que la compétence, le statut, la culture : « *Les participants sont choisis (...) à remplir le rôle d'un locuteur dans un média* »¹³.

b- Le cadre spatio-temporel :

Le temps et l'espace sont des facteurs clés dans l'analyse du discours médiatique et sur le discours de télévision nous présentons la conception de Nel citée par M.Sandré : « *La situation globale doit être donc subdivisée en situation télévisable, celle qui se situe dans l'espace scénographique du studio, et situation télévisée, celle que le téléspectateur reçoit sur son écran, médiatisée par les panoramiques et l'œil de la caméra* »¹⁴.

Si l'on considère que la dimension spatiale du genre dépend entièrement de la présence du média. Ainsi, nous pouvons dire que le cadre spatial du public ne peut être pris en compte que par la présence de ce dernier (le média). De surcroît l'organisation spatiale est sous la dépendance de ces éléments fondamentaux : média, nombre de participants présence/non du public, aspect technique, aspect stratégique.

Quant au cadre temporel du genre, lui aussi est régi par l'instance médiatique mais d'autre part, le public demeure le maître en ce qui concerne son temps non soumis à aucune règle de participation, il peut abandonner sa participation à tout moment, mais le genre est soumis à plusieurs facteurs temporels, précisément défini à l'avance : heure de début, de fin, durée de diffusion, il peut être diffusé directement au même moment ou non, en mode de diffusion en direct cela influence le contrat, ce qui permet au public d'être présent et même de participer parfois, ce qui lui permet aussi de percevoir le discours médiatique et nous concluons que le cadre temporel du genre provient du contrat noué entre l'instance médiatique et le public.

c- La finalité du discours :

Les finalités du discours sont clairement liées à l'accouplement des deux situations précédentes, c'est une affirmation selon laquelle nous disons que le discours n'a pas pour seul but les participants ou les présents mais aussi le public. En effet l'objectif du genre est inséparable de la médiatisation, dont le discours doit fasciner le public.

Dans cette optique, nous signalons aussi que les objectifs du genre médiatique le plus souvent se résument dans ces deux finalités : d'une part globales quand il s'agit d'un : ***enregistrement des gains ou pertes symboliques et recherche de connaissance*** à l'image du divertissement, si le but général du discours provient du genre cela n'empêche jamais qu'il découle également de la chaîne, du public visé, de l'heure de diffusion...etc. d'autre part les objectifs personnels des locuteurs sont à leur tour gouvernés par la médiatisation.

Dans un dialogue médiatique, les gens interagissent entre eux et avec le public ceci est connu par ***la double adresse*** nous entendons par cela, le fait de diriger un dialogue et prendre en considération à la fois le destinataire actuel

avec nous et le public qui nous regarde aussi, ce dernier considéré comme un destinataire véritable et final de tout le discours.

Le locuteur fait recours parfois à certaines manières de professionnalisme en donnant une image convenable susceptible d'attirer l'attention et gagner son approbation. Parfois, il nous semble que l'adresse du public est négligée surtout en cas du genre monologique ou quand les participants semblent méconnaissant, ne se soucient pas de la présence du public.

6- Analyser du discours oral médiatique télévisé c'est savoir transcrire :

6.1. La Transcription :

Quelque soit l'angle sous lequel nous l'envisageons, l'analyse des discours oraux est sans doute un travail non aisé Marion Sandré stipule que : *« lorsqu'on a choisi de travailler sur du discours oral, il n'est pas toujours facile de savoir comment enregistrer les données, comment les exploiter, comment interpréter. »*¹⁵ Mondada Lorenza ajoute que: *« la transcription et l'enregistrement s'éclairent en effet mutuellement : la première permet un accès au second qui en augmente l'intelligibilité et l'analysabilité ; le second donne à la première son caractère d'évidence. Cette relation de réflexivité, dont découle une intelligibilité réciproque, est aujourd'hui matérialisé dans les alignements entre le texte transcrit et le son ou la vidéo »*¹⁶

Autrement dit, l'étude de ce genre de discours médiatique porte sur la transcription de l'audiovisuel et dans cette optique il serait manifestement souhaitable de prendre en considération les deux concepts texte et vidéo qui se trouvent liés intimement sous forme d'énoncés oraux et de l'audiovisuel. Ainsi les résultats de l'étude dépendent fortement de ce passage de l'oral/visuel à l'écrit appelé transcription, Bilger stipule que : *« le travail de transcription n'est pas une question secondaire, au contraire cela suppose et engage toute une réflexion théorique sur les données »*¹⁷. Il serait donc important de rappeler que l'accès à la langue écrite nécessite :

- Le respect et la fidélité à l'œuvre d'origine.
- La prise en considération de toutes les données quelque soit sa forme.

6.2. Pourquoi transcrire et surtout comment ?

La transcription joue un rôle essentiel qu'il ne faut pas sous-estimer lorsqu'il s'agit du discours oral. Des lors, la question qui s'impose est pourquoi transcrire ? En effet le rôle de la transcription est tellement important qu'il ne peut être ignoré car la réussite de l'analyse et l'atteinte des objectifs de l'étude du discours médiatique sont entièrement liés au succès du processus de

transcription et à la mesure dans laquelle il respecte les critères susmentionnés selon les catégories liées à l'intérêt du chercheur.

Blanche Benveniste évoque dans le même contexte qu' : « *on ne peut pas étudier l'oral par l'oral, on se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux* »¹⁸. En effet, il n'est pas possible d'étudier pleinement le discours oral sans recourir à la transcription pour plusieurs raisons, ce que confirme Traverso : « *La transcription est une préparation indispensable du corpus, à travers laquelle on cherche à conserver à l'écrit le maximum des traits de l'oral* »¹⁹

Pour ce faire, l'opération de transcription nécessite :

- Une connaissance des deux supports oral et écrit.
- Une connaissance des empêchements ou parfois l'impossibilité de représenter entièrement l'oral par l'écrit et que la représentation demeure échelonnée par manque de conditions.
- Une connaissance de l'inefficacité de noter tout ce qui a été dit ou vu parce que d'après Traverso : « *Il est impossible, mais aussi inutile de tout noter* ».

Conclusion :

Certes, il est difficile de cerner une telle notion à savoir celle du discours qui échappe à tout emprisonnement intellectuel mais nous avons essayer dans cette réflexion de revisiter la problématique du discours des médias en particulier télévisés, nous ne pourrons toujours pas la résoudre en un seul article dont maints points mériteraient d'être mieux dévoilés

Parler des médias ; c'est indirectement aborder la problématique du discours médiatique qui malgré sa grande importance en raison de la place accordée aux médias, dans le monde et le grand nombre de productions médiatiques dans divers domaines et thèmes, le champ d'étude et de recherche autour de la notion du discours reste des plus difficile à approcher en dépit de la considération des médias de nos jours comme une autorité réelle qui peut influencer et atteindre ses objectifs à travers ce discours.

Nous constatons enfin, que les études sur les médias ont été clairement orientées vers son aspect médiatique ou social et non pas nécessairement linguistique ou discursif (l'analyse du contenu discursif d'un message médiatique). C'est pourquoi nous avons essayé un tant soit peu, de consacrer notre recherche à l'étude de cette partie que nous considérons comme très

importante au regard de la situation actuelle du monde sous l'influence des différents médias.

Références bibliographiques :

1-ALLOUCHE Victor, *Une Didactique des Actes de Discours et des Séquences Production et Compréhension Ecrites en Fle*, paris, L'Harmattan, 2012.

2-BARBERIS Jeanne Marie, *Le français parlé: variétés et discours*, Montpellier, Praxiling, Université de Montpellier III, 1999.

3-BI KACOU Parfait Diandué, *Réflexions géocritiques sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma*, France, publibook, 2013.

4-BILGER Mireille, *Données orales: les enjeux de la transcription*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2008.

5-CLAIRE Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 1997.

6-DE SIMONE Bonnaïfous TEMMAR Malika, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, paris, Ophry, 2007.

7-DONAHUE Christiane, *Écrire à l'université: Analyse comparée en France et aux États-Uni*, villeneuve d'asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008.

8-EDDY Rouler, FILLIETTAZ Laurent, GROBET Peter, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, sl, Peter Lang, 2001.

9-FIALA Pierre, « l'analyse de discours, mesures à l'appui », *Catégories pour l'analyse du discours politique*, SEMEN 21, avril 2006.

10-FOUCAULT Michel, *l'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 2014.

11-GRECO MORASSO Sara, *Argumentation in Dispute Mediation: A Reasonable Way to Handle Conflict*, Amsterdam, John Benjamins, 2011.

12-GUY Serbat TAILLARDAT Jean, *E. Benveniste aujourd'hoy: actes du colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983 ; Linguistique générale. Exposés d'Ouverture*, Paris, Peeters Publishers, 1984.

13-SANDRE Marion, *analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, 2013.

14-TOURATIER Christian, *Syntaxe latine*, leuven, Peeters Publishers, 1994.

- ¹ DE SIMONE Bonnafous TEMMAR Malika, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, paris, Ophry, 2007, p.1.
- ² FIALA Pierre, « l'analyse de discours, mesures à l'appui », *Catégories pour l'analyse du discours politique*, SEMEN 21, avril 2006, pp.155-160.
- ³ TOURATIER Christian, *Syntaxe latine*, leuven, Peeters Publishers, 1994, p.95.
- ⁴ GUY Serbat TAILLARDAT Jean, *E. Benveniste aujourd'hui: actes du colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983 ; Linguistique generale. Exposés d'Ouverture*, paris, Peeters Publishers, 1984, p.51.
- ⁵ BI KACOU Parfait Diandué, *Réflexions géocritiques sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma*, France, publibook, 2013, p.129.
- ⁶ FOUCAULT Michel, *l'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 2014, pp.153-154.
- ⁷ EDDY Rouler, FILLIETTAZ Laurent, GROBET Peter, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, sl, Peter Lang, 2001, p.12.
- ⁸ DONAHUE Christiane, *Écrire à l'université: Analyse comparée en France et aux États-Uni*, villeneuve d'asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p.34.
- ⁹ ALLOUCHE Victor, *Une Didactique des Actes de Discours et des Séquences Production et Compréhension Ecrites en Fle*, paris, L'Harmattan , 2012, p.12.
- ¹⁰ DONAHUE Christiane, *op .cit. , p.34.*
- ¹¹ SANDRE Marion, *analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, 2013, pp.40-41.
- ¹² *Ibid.*, p.42.
- ¹³ *Ibid.*, p.42.
- ¹⁴ *Ibid.*, p.42.
- ¹⁵ SANDRE Marion, *analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, 2013, p.9.
- ¹⁶ BILGER Mireille, *Données orales: les enjeux de la transcription*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2008, p79-80.
- ¹⁷ BARBERIS Jeanne Marie, *Le français parlé: variétés et discours*, Montrelier, Praxiling, Université de Montpellier III, 1999, p.181.
- ¹⁸ CLAIRE Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 1997, p.24.
- ¹⁹ GRECO MORASSO Sara, *Argumentation in Dispute Mediation: A Reasonable Way to Handle Conflict*, Amsterdam, John Benjamins, 2011 , p.156.